



# Accès interdit aux comportements inadaptés

Prévenez les comportements indésirables au travail.  
Fixez vos propres limites et respectez celles des autres.

Version : 10/2023

## Vous rencontrez vous-même un problème ?

Parlez-en avec votre supérieur hiérarchique et/ou votre personne de confiance.

Votre personne de confiance

Nom \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Vous préférez vous adresser au conseiller en prévention  
en charge des aspects psychosociaux de Mensura ?

Détails du contact \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_